

# La sécurité municipale à Veyrier Proche de la population en toute circonstance

## Petit historique

Il y a bien longtemps dans les communes genevoises existaient des gardes ruraux et sur le territoire du canton des gendarmes (historiquement, il semble que le corps des gens d'armes aurait été créé par Napoléon pour assurer la sécurité de l'armée impériale lors de ses déplacements). Quelques temps plus tard, les autorités politiques ont décidé qu'il était temps de faire fusionner ces deux groupes, en une seule entité «La Gendarmerie». Ainsi ont pu fleurir, partout sur le territoire cantonal, des postes de campagne. Petit à petit, les communes ont désiré plus de proximité entre les agents et la population et pour ce faire, ont engagé des hommes. Ces derniers ont permis de poser les premiers fondements de ce que l'on a appelé par la suite la police municipale.

## Fonctionnement

Plus connu sous cette appellation, ce service a été renommé depuis le 1er juin 2000, d'entente entre les Magistrats cantonaux et municipaux. La nouveauté réside dans l'incorporation des agents de sécurité municipaux (ASM) dans la nouvelle loi sur la police. L'engagement des ASM est soumis à l'approbation du Département des Institutions. Par la suite, les agents ayant réussi les examens de l'école de formation ASM, dispensés par la gendarmerie, sont habilités à prendre leurs fonctions dans une commune genevoise. Les agents de sécurité municipaux sont soumis à l'autorité du maire ou du Conseil administratif de la commune. Ils prêtent serment devant eux. Le département fixe, en accord avec chaque commune concernée, les modalités de collaboration entre les services de police et le maire ou le Conseil administratif. En cas d'accomplissement de missions en commun avec la police (engagements mixtes), les agents de sécurité municipaux sont subordonnés aux services de police et agissent sous la responsabilité de l'Etat.

## Organisation

Actuellement, il y a dix-neuf communes genevoises qui ont un service de sécurité municipale. Les principales activités des ASM sont de fonctionner comme une police de proximité et faire respecter les lois et règlements en vigueur. Pour la commune de Veyrier, le service se compose de quatre agents en uniforme, cinq patrouilleuses scolaires et une secrétaire. Le chef de service est le Maréchal Alain Nicolet qui exerce cette activité professionnelle depuis le 1er mars 1976. Il a été engagé à Veyrier, le 1er mai 1982. En 1984, le Sous-brigadier Jean-Louis Demierre est arrivé pour renforcer l'effectif. Il est adjoint du chef de service. C'est en 1988, que l'appointé Jean-Marc Meyer a été engagé par la commune, afin de monter l'effectif à trois unités. En 2003, la commune a engagé l'agent Fabio Bergonzi qui travaillait en qualité d'aspirant à la ville de Genève. Il avait terminé avec succès l'école ASM du centre de formation de la police à Carouge. Les patrouilleuses scolaires sont présentement au nombre de cinq, pour sécuriser le passage des enfants aux abords des écoles. Il s'agit de Mesdames Joëlle Bovet, Ghyslaine Schmid, Marlyse Christan, Christine Martin et Chantal Proz. A la réception du secrétariat de la mairie Madame Chantal Blanchard effectue les diverses tâches administratives et coordinations des messages téléphoniques ou autres, de la sécurité municipale.

## Que fait la sécurité municipale de Veyrier ?

Les agents ont beaucoup de prérogatives dans des domaines très diversifiés et spécifiques. Par ailleurs, le règlement sur les ASM leur donne le pouvoir d'infliger des amendes d'ordre déterminées par une liste restrictive. Ils ont aussi pour mission notamment de contrôler les identités, d'emmener des personnes au poste pour contrôles et de s'occuper des urnes lors de votations ainsi que de nombreuses autres tâches (voir encadré). Ils doivent également gérer les nombreux dossiers inhérents aux occupations du domaine public, ainsi que celui des divers procédés de réclame. Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle représente une bonne partie de l'éventail des travaux qu'effectue la sécurité municipale. Dans le cadre, de



De gauche à droite :

MM. Fabio Bergonzi, Jean-Marc Meyer, Jean-Louis Demierre et Alain Nicolet.

leurs contacts avec la population, les commerçants et les divers services publics, les ASM sont le lien inéluctable avec les autorités. Ces dernières sont immédiatement informées des problèmes de la commune. Les édiles peuvent ainsi prendre des décisions en toute connaissance de cause. Il convient de relever, que les ASM de Veyrier sont appréciés des sociétés, ainsi que de la population, pour leur diplomatie, leur écoute et leur aide en toutes circonstances. ✓

## Quelques unes des tâches dévolues à la Sécurité municipale

- sécurité des écoliers
- contrôle du stationnement en général, des parcs payants et du respect de la zone bleue
- organisation et circulation lors de manifestations, services funèbres
- acheminement des plaintes diverses, dépôts de convocations
- signalisations routières, déplacement ou mise en fourrière de véhicules
- contrôle de l'éclairage public, ramassages de cycles et cyclomoteurs défectueux ou volés, dépôts illicites et animaux morts
- élagage, taille des haies
- contact avec le département, la gendarmerie, la police judiciaire, le service des gardes de l'environnement et le Corps des gardes frontière
- votations et élections, contrôle des signatures pour les demandes de référendums ou initiatives
- objets trouvés, lutte contre les chiens errants ou non tenus en laisse, médailles de chiens
- travail d'huissier lors de célébrations officielles, effectuer diverses enquêtes.

## Flash Info

### 1er août

Durant la fête du 1er août, 425 ballons ont été lâchés. Les résultats du concours seront annoncés dans l'édition du Journal de Veyrier de décembre.

### Rentrée scolaire

Ecole du Bois-Gourmand :

217 élèves

Ecole de Pinchat : 317 élèves

Ecole de Veyrier : 360 élèves

### Diaporama sur le Kirghizistan

Pour les amoureux des voyages, rendez-vous le mardi 10 octobre 2006 à 20h00 à la salle communale de Veyrier où Michel et Gabrielle Philipp vous invitent à découvrir leur périple à vélo à travers le Kirghizistan. Un diaporama d'environ une heure, commenté par leurs soins, vous permettra de découvrir cette république montagnaise d'Asie centrale, laquelle, sous beaucoup d'aspects, ressemble à la Suisse. Entrée libre.

### Apprentissage

Mlle Emilie Dumont a quitté fin août l'administration communale au terme de trois années de formation en obtenant brillamment son Certificat Fédéral de Capacité d'employée de commerce. Nous la remercions vivement pour tout le travail qu'elle a effectué au sein de la mairie et garderons en mémoire son efficacité et sa jovialité. Nous lui souhaitons un plein succès pour la suite de ses activités professionnelles.

Un nouvel apprenti en la personne de M. Amine Wegmüller a été engagé. Agé de 16 ans, il réside sur la commune depuis de nombreuses années. Le Conseil administratif et tout le personnel communal lui souhaitent la bienvenue.



# Séance du Conseil municipal du 20.06.06

## Hommage

La nouvelle composition du Conseil municipal a été soulignée par le traditionnel discours du président montant qui a d'ailleurs reçu les félicitations de tous à la fin de cette première séance menée de façon professionnelle. C'est donc avec émotion que M. Raymond Gavillet s'est rappelé son frère défunt : « Il a occupé la même fonction que moi 15 ans auparavant, mais il est allé rejoindre les étoiles dans le courant de la même année. J'espère qu'il est fier de moi aujourd'hui. ». Le démocrate chrétien a aussi appelé les étrangers à utiliser leur nouveau droit et à se mobiliser de façon citoyenne.

## Pluie de motions

Veyrier et Sécurité à Veyrier, tels sont les noms originaux des projets de motion déposés en début de séance, le premier émanant de tous les partis et le second étant signé par le représentant du groupe libéral Pierre Meylan.

Sécurité à Veyrier, qui sera finalement à l'ordre du jour de la séance de septembre, fait état de l'augmentation des déprédations, des incivilités et du raz le bol général des Veyrites face à l'accroissement de ces problèmes. Les libéraux invitent donc l'exécutif à recenser ces actes déplorables et à envisager des solutions afin d'assainir la situation.

« Je suis surpris de l'énoncé de cette motion car nous avons récemment contacté différents services et la sécurité municipale avec qui nous avons fait le tour de tous les points mentionnés », a affirmé le Conseiller administratif Jean-Noël Genêt en promettant qu'il transmettrait un rapport sous peu. Un débat est donc attendu lors de la reprise. La 2ème motion concerne un sujet déjà visité lors de la séance du 2 mai, à savoir la sécurité des piétons et des cyclistes à la route Antoine-Martin et aux chemins de Place-Verte et des Marais. L'ensemble des groupes a suivi la recommandation de M. Philibert Perrin, Conseiller administratif, en adressant une motion au Conseil administratif afin de lui donner plus de poids lors des négociations avec les autorités cantonales. Ayant eu divers entretiens avec différents services de l'Etat, le Conseiller administratif Philibert Perrin affirme que les discussions vont dans le bon sens tout en détectant un bémol : « Toutefois, nous risquons de rencontrer un problème pour l'installation d'un feu pour passage piéton, et cela pour une question d'argent ».

## Veyrier la verte

Le maire sortant a fièrement présenté un certificat désignant Veyrier comme étant une amie des forêts anciennes, mention qui s'obtient en renonçant à les dépouiller, à utiliser du papier recyclé ou d'en diminuer sa consommation.

Rappelant l'amour des Veyrites pour tous les végétaux, l'exécutif a annoncé le changement de nom d'une partie du chemin des Bois en chemin des Campagnols, petit rongeur très présent vers ce cul-de-sac, où une nouvelle construction verra le jour, raison du changement de nom.

Les usagers du bus 8 quant à eux ne ressembleront bientôt plus à des épis en montant dans le véhicule, un aribus étant prévu à l'arrêt venteux à la hauteur des Etournelles.

## Satisfaction mitigée pour la remise des prix spéciaux

« Il y aura distribution des prix spéciaux en 2006 avec certaines modifications » a annoncé le maire Daniel Mermod. Le démocrate Nicolas Martin en a félicité tous les protagonistes en ajoutant qu'il souhaitait que cette tradition se poursuive les années suivantes. « Ce courrier est presque inadmissible ne répondant qu'en partie au Conseil municipal », a objecté le libéral Thomas Barth en désignant la lettre envoyée par l'inspectrice des écoles de Veyrier Véronique Bigio. Elle aurait avoué avoir autorisé la remise des prix par « gain de paix », ce qui a outré au moins autant le libéral que l'omission d'une distinction pour le comportement, mention la plus aisée à décerner dans le nouveau système d'évaluation selon lui.

## Collection de collecteurs

Un crédit total de CHF 1'323'000 a été accordé à l'unanimité pour l'aménagement de l'avenue du Grand-Salève et de son collecteur. Le même objet sera étudié dans les commissions des routes et des finances pour le chemin de Sous-Balme et la route de Troinex. M. Nicolas Martin a toutefois émis une réserve pour lier la réfection de la chaussée de Sous-Balme avec celui de la Zone de rencontre, entendu que des débats risquaient de paralyser la réalisation de la 2e étape de la Zone et ainsi retarder les travaux de surfacage.

## Zone de Rencontre et remue-ménage

Comme prévu, la fameuse Zone de Rencontre a encore suscité des débats corsés en séparant l'hémicycle en deux. Bien qu'un bilan ait été réalisé sous la houlette du Maréchal Nicolet, la méthodologie et l'objectivité de l'enquête n'ont convaincu ni le camp socialiste, ni celui des démocrates chrétiens, ce dernier craignant que seul l'avis des pro Zone ait été pris en compte.

Abasourdi par le bilan, le socialiste Raymond Jeanneret y a relevé certains points douteux : « Quelle aberration d'indiquer parmi les points positifs une augmentation générale du sentiment de sécurité alors que du côté négatif, on constate une diminution de ce même sentiment ». Il a également rappelé que deux personnes s'étaient déjà blessées en trébuchant sur certains éléments de l'aménagement. Le radical Serge Luisier s'est aussi exprimé négativement sur le bilan sans remettre en question le renvoi aux commissions : « Notre groupe déplore que le résultat de l'enquête se borne à une phrase laconique en résumant qu'elle s'était avérée globalement positive ».

Le libéral Cosimo Rizzo a pris la défense du projet en tentant de convaincre les élus de ne pas casser la procédure et d'accepter de discuter des points litigieux dans les commissions compétentes. Le radical Patrick Hunziker a également appuyé la proposition tout en prévenant : « S'il y a un man-

que de satisfaction, c'est que la deuxième étape n'est pas réalisée. Nous devons donc franchir le pas et travailler le sujet en commission ». « Mais sur quoi ? », s'est enquis Raymond Jeanneret, signifiant ainsi que l'enquête n'apportait aucun élément orientant la démarche.

C'est finalement de justesse qu'a été renvoyée l'étude du projet dans les commissions d'urbanisme et des finances, l'entrée en matière ayant été acceptée à 11 voix contre 9.

## Une galette dans la mare

« La population doit savoir que les démocrates chrétiens appuient la construction de logements et qu'ils veulent une crèche dans les plus brefs délais mais pas à n'importe quel prix ni en mécontentant beaucoup de gens », a fait savoir le démocrate Félicia Floru en ajoutant que cet élément représentait de plus en plus une galette dans la marre. Elle a encouragé un concours d'architecture pour trouver une solution plus intéressante. Le même groupe a aussi déploré l'absence de mention des oppositions dans les rapports, les rendant ainsi incomplets.

Inquiété par les délais, Raymond Jeanneret a avoué ses craintes « Si nous remettons le Plan localisé de quartier qui a mis 3 ans avant d'être finalisé, j'ai peur que les candidats aux crèches soient des vieillards une fois les travaux terminés ». Pour l'heure, la proposition a tout de même été largement acceptée par les conseillers.

## Caution de CHF 2'400'000

« La Raiffeisen étant le bailleur de fonds de la Fondation de la commune de Veyrier pour le logement, elle demande à la commune de cautionner un emprunt de CHF 2'400'000 ». L'exécutif n'a pas eu à défendre longtemps cette proposition, l'accord ayant été rapidement donné à l'unanimité.

## Bravo !

Dans la dernière partie de la séance, les félicitations ont fusé de toute part. L'ex-président Raymond Jeanneret a d'abord été félicité pour son foie gras, pas le sien mais celui avec lequel il a reçu, comme le veut la tradition, les élus et fonctionnaires veyrites pour son repas « d'adieu ». Le nouveau journal de la commune a également été salué par le libéral Philippe Rossé qui apprécie son aspect plus jeune et des remerciements ont été adressés aux responsables de la décoration de l'école.

Félicitations également aux ingénieuses toilettes payantes près de la boucle des autobus qui ne rendent pas la monnaie de leurs pièces à leurs utilisateurs. Leurs forfaits ayant été découverts, elles seront bientôt priées par leur concepteur d'arrêter leur abus, a promis en d'autres termes Philibert Perrin.

Nancy Gagné Bolle



## Grande sortie des aînés

# Une journée royale pour les seniors de Veyrier

Suivis par un soleil clément, les aînés ont eu une journée festive dans les châteaux de Saint-Michel d'Avully et de Coudrée en Haute Savoie, le mercredi 30 août dernier.

Il y avait 200 participants pour cette 40e sortie. Les quatre cars qui conduisaient les voyageurs et leurs accompagnateurs se sont arrêtés au golf d'Esery. Les participants ont pris leur petit déjeuner en admirant ce superbe domaine ensoleillé, entre douces collines et vastes greens.

### Joie et bonne humeur

Les visiteurs ont apprécié l'accueil en musique au château de Saint-Michel d'Avully. Cette bâtisse médiévale bien restaurée leur a permis de découvrir les richesses architecturales du site. A l'intérieur, des peintures murales retracent des scènes de son histoire. Dans son magnifique jardin à l'italienne, un spectacle de jongleurs a ouvert la fête. Devant les yeux écarquillés des spectateurs, les artistes ont joué avec



le feu. L'un des aînés, Monsieur Karl Inderbitzin a surpris plus d'un participant avec son talent de troubadour en se mêlant sans hésiter au show. Un moment de joie et de bonne humeur s'est ainsi installé.

La salle des armoiries du château a servi de cadre pour le repas gourmand

et les retrouvailles des voyageurs. Plusieurs d'entre eux ont pu découvrir dans ces murs historiques un écusson de famille. Selon la tradition, les autorités présentes ont offert un cadeau aux doyens de cette journée, Madame Marthe Gantenbein et Monsieur Fernand Etienne.



### Une journée réussie

La suite de l'excursion s'est déroulée sur les bords du Léman, dans le cadre privilégié du château de Coudrée. Les seniors ont suivi attentivement la présentation de fauconnerie. Ils ont admiré différents rapaces présents : vautour, hibou grand-duc et aigles. Après une petite halte et un bon goûter, les Veyrites heureux ont regagné leurs pénates.

Les organisateurs de la balade ont été pour leur part très satisfaits de cette journée. Cependant, cette année, victimes de leur succès, ils ont été forcés pour la première fois de limiter avec regret le nombre de participants. ✓

## Flash info

### Mérite de Veyrier

Le Mérite de Veyrier sera remis une nouvelle fois à l'occasion de l'apéritif communal du jeudi 11 janvier 2007. A cet effet, nous rappelons que les habitants de la commune peuvent proposer le nom d'une personne, d'un groupe de personnes, d'une équipe sportive, d'une société ou d'un groupement qui ont fait honneur à la commune ou ont rendu d'éminents services à la collectivité. Les candidatures doivent être adressées par écrit à la mairie, signées et si possible motivées, au plus tard avant le début de la première réunion du jury début décembre. L'enveloppe portera la mention « Mérite de Veyrier » et sera ouverte lors de la réunion précitée.

### Prix de la commune de Veyrier pour la meilleure moyenne 2005/2006 Collège Claparède

Mlle Christelle Reinhard – maturité

### Collège de Staël

Mlle Justine Balzli et M. Julien Pittet – maturité

### Ecole de Commerce des Bougeries

Mlle Marie Gousset – maturité professionnelle, M. Stefano Maresca – diplôme

### Collège Emilie-Gourd

Mlle Pauline Koutnetzova – maturité

### Piano offert à la commune

Le Conseil administratif remercie vivement M. Richard Saracchi qui a fait don de son piano à la commune. Ce dernier a été placé à l'école du Bois-Gourmand.

## Rénovation d'un bâtiment au centre du village

La Commune, propriétaire de la maison située au n° 6 chemin Jules-Edouard Gottret, a soumis au Conseil municipal son projet de rénovation en février 2006, qui a donné lieu au vote du crédit de construction le 2 mai 2006.

Ce bâtiment villageois fait partie d'un ensemble de petits bâtiments déjà rénovés. Il est situé sur la parcelle n° 6018, en pignon sur le chemin Jules-Edouard Gottret et proche de la place de l'Eglise. Il est contigu avec un bâtiment rénové en 2001.

Selon les archives communales (cadastres Français et Dufour), ce groupe de bâtiments daterait d'environ 1850. Il a été acquis par la commune en 1973 pour la somme de CHF 26'000.-. La maison a été occupée jusqu'en 2005 par une famille. Elle est composée d'un rez-de-chaussée de 2 pièces avec une petite cave partielle, accessible par un trappon. Un escalier central relie le rez à l'étage où se distribuent 2 pièces. Une petite cour arrière est fermée sur le pignon côté rue.

L'aspect extérieur des façades et de la toiture ne montre pas à quel point le bâtiment est dans un état de vétusté avancé. Les planchers et les poutres sont pourris et de nombreuses modifications des structures ont été effectuées. La charpente est structurellement instable, les cloisons sont détériorées, les fenêtres sont en simple vitrage.



Afin de donner une nouvelle vie à ce bâtiment sympathique, il a donc été décidé d'engager des travaux importants de rénovation lourde. Un débat s'est engagé en commission des bâtiments pour s'assurer du bien fondé d'une rénovation par rapport à une démolition / reconstruction. Il a été démontré qu'une construction neuve n'offrirait pas de surface utile supplémentaire et que le coût des travaux ne serait pas plus avantageux qu'une transformation au vu de l'exiguïté de la parcelle et de la présence de bâtiments mitoyens qui exigeraient des reprises en sous-œuvre. Il serait donc difficile de convaincre la Commission des monuments, de la nature et des sites d'accepter la démolition de ce bâtiment pour le reconstruire à l'identique selon les règles très strictes de la zone 4 b protégée.

Le projet prévoit une surface commerciale au rez et une surface d'habitation à l'étage. Toutefois,

par la configuration des pièces, il sera possible de changer facilement l'affectation de chaque surface.

Le rez-de-chaussée sera affecté en surface commerciale avec un groupe WC, une cuisinette et un agencement d'armoires, on y trouve aussi un sas d'entrée et un réduit dans la courette arrière. Un trappon permettra l'accès à une petite cave. À l'étage est prévu un studio avec un groupe douche-wc et une cuisinette. Ces deux surfaces seront reliées par un escalier intérieur en bois. Une verrière translucide sera construite sur la petite cour arrière.

La mise en soumission des travaux est terminée et les travaux pourront débuter en automne, en coordination avec la police municipale qui fixera les emprises du chantier et des échafaudages sur le domaine public pour garantir la circulation et la sécurité des véhicules et des personnes.

Les locaux devraient être disponibles pour l'été 2007. ✓



# Le PDC à Veyrier :

## Nous sommes toujours présents !

Le parti démocrate chrétien (PDC) participe activement depuis la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle à la gestion de notre commune. Ainsi, des générations d'hommes et de femmes dévoués et compétents ont contribué à ce que Veyrier devienne ce qu'elle est aujourd'hui, une commune où il fait bon vivre.

Nous défendons les valeurs essentielles que sont le respect, la tolérance et la solidarité. Nous avons toujours œuvré pour préserver l'identité et la qualité de vie de notre commune et continuerons à le faire.

Le PDC est représenté au conseil municipal par un conseiller administratif et quatre conseillers municipaux. Nous veillons à promouvoir une gestion efficace par l'optimisation des moyens financiers disponibles. Nous nous engageons en faveur d'un développement maîtrisé de la commune. La réalisation des projets pour la petite enfance et pour les aînés sont parmi nos priorités, comme le maintien du soutien aux sociétés locales, garantes d'une vie communautaire de qualité, appréciée par tous. Nous sommes également les défenseurs de la protection et la mise en valeur de l'environnement.

Enfin, les excellents résultats obtenus au sein des conseils administratif, municipal et dans les commissions reflètent la qualité de l'engagement et du travail des élus PDC de Veyrier.



Nos représentants sont :

**Jean-Noël GENET**

Conseiller administratif, architecte, Veyrier.

**Félicia FLORU**

Conseillère municipale, assistante Direction, mariée un enfant, Vessy.



**Nicolas MARTIN**

Conseiller municipal, agent de voyage, marié un enfant, Veyrier.

**Marielena GAUTROT**

Conseillère municipale, journaliste, mariée deux enfants, Pinchat.



**Raymond GAVILLET**

Président du conseil municipal, technicien en télécommunications, Veyrier.

## Société de Tir de Veyrier

Fondée lors de la Vogue en 1852, la société de tir de Veyrier, dénommée alors «Société des garçons» ou «Société de tir à l'oiseau», était réservée aux seuls célibataires de la commune. Les tirs avaient lieu dans la campagne de Jappel (actuellement Fontanel) et le but était de faire tomber un oiseau en bois placé au sommet d'une très longue perche, le vainqueur étant alors sacré « Roi du Tir ». Ce n'est qu'en 1875 que l'on commença à tirer sur cible, à marquage manuel d'abord puis, dès 1980, à marquage électronique. En 1997, d'importants travaux ont été réalisés pour mettre le stand en conformité avec l'ordonnance fédérale sur le bruit (OPB 2002). Les différents aménagements réalisés font aujourd'hui de notre stand l'un des plus sûrs et des mieux insonorisés de Suisse. Notre société a pour buts principaux de développer entre ses membres le

plaisir de la pratique du tir sportif, d'organiser les exercices fédéraux (tirs militaires et tirs en campagne) et d'assurer la pérennité des traditions.

Elle contribue également, aspect non négligeable, à développer l'esprit de camaraderie et les relations basées sur l'amitié.

Pour atteindre ces buts, le comité de la société, fort de 11 membres, a mis en place différentes activités dont voici une brève description :

Chaque année, environ 35 jeunes gens et jeunes filles âgés de 17 ans au moins sont formés au tir à Veyrier dans le cadre des cours de jeunes tireurs pour une durée de 4 ans. Il s'agit de la plus grande fréquentation du canton.

Un cours pour la relève, destiné à des jeunes de 17 à 25 ans, a été mis en place en 2005 afin de faire le lien entre les jeunes tireurs et les matcheurs (tireurs des matchs et concours). Ce cours permet l'approfondissement des connaissances techniques et favorise l'intégration des forces vives dans notre équipe de match afin de pérenniser la moisson de bons résultats que notre société accumule année après année. Actuellement, 7 jeunes font partie de cette relève.



Au niveau du tir sportif, la société participe chaque année à de nombreux tirs en Suisse ou à Genève. Les résultats de Veyrier sont éloquentes : vice-champion suisse en 1972, champion suisse en 1975, champion romand et genevois à de nombreuses reprises, plusieurs fois premiers aux tirs cantonaux, match lémanique et autres concours... (voir l'article : «une saison démarrée sur les chapeaux de roues prémices d'une vogue festive »).

La Société organise également des tirs militaires et le tir en campagne. Et malgré une forte diminution des tireurs astreints qui nous a fait passer de 15 séances dans les années 80 à 6 aujourd'hui, soit de 2'000 tireurs à environ 750 maintenant, nous gardons toujours l'une des meilleures fréquentations du canton.

Un dernier mot encore sur la Vogue : animée activement par

notre société, cette manifestation nous permet de proclamer, lors du banquet du retour de la Vogue, le roi de notre village, roi qui n'est autre que le vainqueur de la cible «Veyrier» grâce à son coup le plus centré. Ce banquet organisé pour célébrer ce couronnement annuel de notre souverain est devenu un temps fort de la vie communale de par l'atmosphère amicale, l'humour et l'esprit qui y règnent. C'est ainsi que Veyrier peut se targuer d'être la seule commune de Suisse à être une royauté... Qu'on se le dise, et qu'on vienne en nombre à cette belle fête de tir !... ✓

*Le comité*

